

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 126

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment entre elles par régions pourra sans doute faciliter cette tâche, et il importe de signaler ici que les Sociétés genevoises ont, sur la suggestion de M. Veillard, constitué un cartel, au cadre très souple, qui, sans gêner aucune des Sociétés dans son autonomie propre, peut, d'autre part, coordonner heureusement leurs efforts.

Coordonner, éviter les gaspillages, les dispersions inutiles de temps et de forces, les doubles emplois, tel est toujours le principe d'action du Secrétariat. Il s'en est encore inspiré en organisant au début de l'été une rencontre des directrices et présidentes d'orphelinats, de homes, de maternités, de maisons dites de relèvement de la Suisse romande, réunion à laquelle les Départements vaudois de Justice et de Police et de l'Instruction publique s'étaient fait officiellement représenter. Deux travaux ont été présentés: l'un sur l'utilité de rencontres régulières de ce genre pour prendre contact entre personnes s'occupant des mêmes questions et pour étudier les problèmes tant pédagogiques qu'administratifs qui sont communs à toutes ces institutions; l'autre par Mme Chavannes-Hay, de Lausanne, sur la psychologie de la jeune fille moralement abandonnée. L'entretien très animé qui a suivi a montré combien fécondes pouvaient être pareilles rencontres.

* * *

La première femme bourgmestre en Belgique.

Une correspondance de Bruxelles au *Temps* annonçait récemment que le Parlement belge avait voté un projet de loi autorisant les femmes à exercer les fonctions de bourgmestre, échevin, receveur et secrétaire communal. Le vote de cette loi s'imposait depuis le jour où le droit de suffrage à la commune a été reconnu aux femmes, et surtout depuis le 24 avril, date des élections communales, qui ont fait entrer nombre de femmes dans les conseils communaux.

Les femmes mariées ne pourront néanmoins accepter d'exercer des mandats échevinaux qu'en vertu d'une autorisation maritale, et les femmes bourgmestres devront, par dérogation à la loi communale, céder à un échevin les fonctions de chef de la police municipale.

Dans une des communes de l'agglomération bruxelloise, la féministe bien connue, Mme Brigode, a été élue échevin. On annonce maintenant que le roi, sur la proposition du premier ministre, M. Carton de Wiart, vient de nommer Mme Keignarts bourgmestre du village de Gheluvelt, qui est situé dans les régions dévastées, au nord d'Ypres. C'est parce qu'elle a rendu de grands services à ses concitoyens, dans l'œuvre de reconstruction, que le premier ministre a proposé au roi la nomination de Mme Keignarts, qui est la première femme bourgmestre en Belgique.

* * *

Une note parue dans la presse montre de façon saisissante la relation de la misère avec la prostitution. En effet, d'après une statistique officielle publiée par le gouvernement autrichien, durant l'année dernière, 3300 femmes ont été arrêtées à Vienne pour prostitution éhémère. Parmi elles, il y a 377 épouses de fonctionnaires, 14 épouses d'ingénieurs, 7 épouses d'officiers, 571 femmes appartenant aux classes moyennes. Au prolétariat n'appartient que le 14 % du total des délinquantes. Parmi les personnes arrêtées, il y avait des filles de médecins de régiment, de hauts conseillers des finances, de conseillers communaux, de dentistes, âgées de 15 à 16 ans, et 8 filles de hauts fonctionnaires du gouvernement. La statistique remarque que le développement de la prostitution, à Vienne, est la conséquence du fait que l'argent n'a plus de valeur pour les nouveaux riches et les étrangers: ceux-ci paient n'importe quel prix toute faveur, et les femmes de la société viennoise, qui sont pour la plupart réduites à la plus extrême indigence, ne résistent pas à cette séduction.

* * *

Une de nos collaboratrices nous écrit:

L'*Entr'aide féminine de Marseille* vient de publier son sixième compte-rendu annuel.

Fondée pendant la guerre pour parer aux besoins les plus urgents et remédier aux misères matérielles et morales du moment, elle a cherché depuis lors à s'adapter à la situation actuelle. Elle vise à réveiller et à développer chez toutes les femmes le désir et le pouvoir de travailler au relèvement des ruines qu'a accumulées la grande tourmente, à les rendre plus conscientes de leurs devoirs et à en faire de véritables citoyennes, s'intéressant activement à la vie du pays et prenant à cœur leur part de collaboration.

Passons rapidement en revue les principales branches de l'œuvre.

La section des *pensions militaires* et celle des *pupilles de la guerre* sont sur le point d'être supprimées pour cause de double emploi. Celles de l'*assistance aux femmes en couches*, aux *vieillards et incurables*, des *enseignements sur les œuvres privées*, du *travail* et du *placement*, ont continué leur activité. La *section juridique* s'est surtout occupée des débats entre propriétaires et locataires. La *cantine* est très appréciée pour ses repas excellents et à bon marché et la *bibliothèque* est en plein progrès. Des *causeries* intéressantes attirent régulièrement un nombreux et fidèle auditoire autour de conférences de mérite, parmi lesquels nous remarquons notre compatriote le professeur Muret, de Lausanne, bien connu pour sa chaleureuse propagande féministe.

Il n'a malheureusement pas encore été possible d'entreprendre la *lutte contre l'alcoolisme*. Elle n'aura quelque chance de succès que lorsque les Françaises auront enfin conquis les droits dont jouissent maintenant la plupart des femmes d'Europe et d'outre-mer!

L'*Ecole d'initiation civique et sociale* avait été dès l'origine un

point de mire pour les fondatrices de l'*Entr'aide*: elle avait dû être laissée à l'arrière-plan pendant la guerre. Mais sa création s'imposait de plus en plus, à mesure que l'on constatait les lacunes d'une éducation qui laisse les femmes désarmées devant les difficultés de la vie. En France seulement, un million et demi ne sont-elles pas destinées au célibat et, pour une grande partie, aux apréhensions de la lutte pour l'existence? Le programme du premier semestre de l'Ecole ne comprend encore que les branches essentielles: notions de droit civil et de droit public, économie domestique, comptabilité familiale, pédagogie moderne, psychologie féminine et infantile, étude du féminisme, etc. Le nombre encore restreint des auditrices, — 45 en tout — ira sans doute en augmentant, grâce au talent et à la compétence indubitables des professeurs hommes et femmes.

On ne saurait trop féliciter celles qui ont su fonder, à l'écart de toute préoccupation politique et confessionnelle, et avec un horizon si largement ouvert aux tendances progressistes, le groupement de l'*Entr'aide féminine*. Si le chiffre des membres peut nous paraître encore bien modeste (500 environ) pour une ville aussi importante, il faut — cela va de soi — tenir compte des circonstances difficiles du début, des obstacles, de l'ambiance et de la nouveauté du point de vue auquel se sont placées les initiatrices. Souhaitons-leur, souhaitons surtout à leur Ecole et à l'idée généreuse et pleinement démocratique qu'elle représente, un succès proportionné à leurs efforts.

C. H.

En réponse...

I. Nouveaux abonnements et dons.

Taverne antialcoolique (Genève), 1 abonnement	Fr. 3 —
Dr W. (Lugano), un abonnement	» 3 —
Mme B. (Genève), don	» 5 —
Comité de l'U. F. (Neuchâtel), don	» 14 —

Fr. 25.—

Listes précédentes: Fr. 491 95

Fr. 516 95

II. Souscription au fonds de roulement.

(Parts à 25 fr. l'une.)

Mme T.-M. (Bâle), 2 parts	Fr. 50 —
---------------------------	----------

Listes précédentes: » 2150 —

Total: Fr. 2200 —

Tous nos remerciements. Arriverons-nous à la somme de 2500 fr. qui avait constitué le fonds de roulement initial du *Mouvement*?

A travers les Sociétés féminines

Zurich. — *Association pour le Relèvement moral.* — Cette Association zuricoise vient de faire paraître son rapport annuel. L'activité de cette société a pris de plus en plus d'extension, les fléaux contre lesquels elle lutte si énergiquement se propagent de façon inquiétante dans les milieux de la campagne qui semblaient devoir rester à l'abri. Par bonheur, l'augmentation des membres a été proportionnée à l'accroissement de la tâche de prévention et de sauvetage que poursuit l'Association.

Les divers établissements qu'elle a fondés ont continué à se développer de façon très satisfaisante. L'*Asile de Jeunes Filles* montre avec évidence l'influence salutaire d'un travail accompli sous une direction qui sait réveiller les énergies et les bonnes dispositions qui sommeillent au fond de chaque être humain. A la *Maternité*, les efforts pour développer l'amour des mères pour leurs enfants sont en général couronnés de succès. L'*Œuvre d'assistance et d'hospitalisation des personnes atteintes de maladies vénériennes* fait malheureusement toucher au doigt la gravité du mal qui atteint aujourd'hui une si grande partie de notre population. Elle fait aussi voir les relations intimes qui existent entre cette plaie et celle de l'alcoolisme. Il est d'autant plus regrettable que la loi qui avait pour but d'en limiter les dangers en soumettant cafés et auberges à certaines restrictions n'ait pas trouvé grâce devant le peuple. Il appartient aux femmes de reprendre avec un nouveau zèle le combat sur ce terrain!

Parmi les motifs d'encouragement, il faut citer le succès grandissant des *réunions de mères de famille* avec conférences instructives. Elles ont maintenant lieu régulièrement dans cinq quartiers différents de la ville et groupent toujours plus d'auditrices. Souvent elles ont été le point de départ de relations amicales et ont fourni l'occasion d'apporter un secours moral et des conseils bienvenus. Il est difficile d'en organiser à la campagne de façon un peu régulière. Les obstacles sont

moins grands dans les petites localités industrielles, où une trentaine de séances ont eu lieu pendant l'hiver. En tout elles ont attiré près de 3000 personnes, hommes et femmes. Consacrées à des sujets de toute importance — mariage, éducation, vie des jeunes filles, etc., etc. — elles contribuent à rectifier bien des préjugés courants et à relever le niveau moral de la classe à laquelle elles s'adressent.

Le rapport se termine par un bref compte rendu de la marche de la *Colonie féminine d'Ollenbach*, fondée en 1918 par la Fédération des Sociétés féminines de Relèvement de la Suisse allemande. Le nombre considérable des femmes qui ont dû y être admises — personnes vicieuses ou mal entourées — a déjà rendu nécessaire la construction d'une annexe et des améliorations du terrain de culture. Le travail des pensionnaires, blanchissage, confection de lingerie, jardinage, etc., contribue à alléger les charges de l'établissement, mais ne réussit pas à éliminer les difficultés inévitables des premières années. L'Association se voit donc obligée de faire un appel pressant à tous ceux qui comprennent l'utilité de cette fondation et désirent en assurer les bienfaits aux femmes victimes de l'immoralité régnante.

C. H.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26.

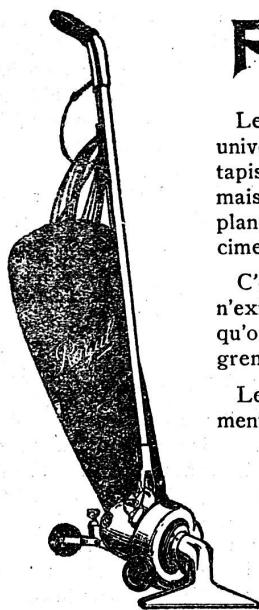
BALE, Freiestrasse, 105.
ZURICH, Sihlstrasse, 3.

LAUSANNE
RESTAURANT DU FOYER FÉMININ
26, rue de Bourg, exclusivement pour femmes

Repas à la carte, à prix très modérés

Thé, chocolat, pâtisserie, toute la journée

Salle de Lecture — Journaux — Dépôt de paquets



ROYAL
QUALITY SERVICE

Le «ROYAL» est un nettoyeur universel, non seulement pour les tapis, les tentures, les meubles mais aussi pour les linoléums, les planchers, les catelles et même le ciment.

C'est grâce à la vis d'ajustage, n'existant que sur le «ROYAL», qu'on peut l'employer partout du grenier à la cave.

Le «ROYAL» nettoie uniquement par l'air, pas de brosse qui use.

Comparez le „ROYAL”
avec les autres marques.

Demandez une démonstration,
chez vous, sans aucun engagement.
Ecrivez une carte postale ou télé-
phonnez au N° 70-03

AGENCE AMÉRICAINE

Genève - 17, Boulevard Helvétique, 17 - Genève

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES 11, rue Etienne-Dumont — GENÈVE

Four la rentrée des classes :

Grand choix de tabliers à manches pour fillettes et garçonnets
Bonne coupe — Prix modérés

Pendant tout l'été, l'Ouvroir a continué à fournir du travail
à des mères de familles qui chôment

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques I. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres poste. Les frais de port et de remboursement sont à la charge du destinataire.

D^r EMMA GRAF : *La femme et la vie publique* (trad. française), 1 brochure : 30 centimes.

A. DE MORSIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure : 20 centimes.

D^r M. MURET : *L'Eternelle Mineure*. 1 brochure : 20 centimes.

Paul VALLOTTON, pasteur : *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1 broch. : 40 centimes.

Benj. VALLOTTON : *La Femme et le droit de vote*. 1 broch., 20 cent.

L. BRIDEL : *La succession légale*. 1 vol. : 2 fr. ; *Le droit des personnes*. 1 vol. : 3 fr. (Ouvrages vendus au profit de la caisse du *Mouvement Féministe*).

L. BRIDEL : *Questions féministes*. 1 brochure : 50 centimes.

UNE SUISSE : *Nos réserves nationales*. 1 broch. : 30 cent.

Emilie GOURD : *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 broch. : 25 cent.

Id. *A travail égal, salaire égal*. 1 broch. : 30 centimes.

Id. *Une vie et un exemple : Susan-B. Anthony (1820-1906)*. 1 brochure : 60 centimes.

Id. *La question des mœurs et la réglementation d'après l'enquête de M. A. Klexner*. 1 brochure : 60 ct.

L. HAUTESOURCE : *Le suffrage féminin*. 1 broch. : 20 centimes.

L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité. 1 broch. : 25 centimes.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 1 vol. : 1 fr. 80.

Rapport du Congrès suffragiste international de Genève. 1 vol. 4 fr. 60.

Pourquoi femmes de Genève demandons-nous le droit de vote. Une feuille volante de propagande. Le mille : 10 fr. ; le cent : 1 fr.

Un message suffragiste du Président Wilson. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 2 fr.

Carte suffragiste des Etats-Unis en 1869 et en 1918. Une feuille volante de propagande. La pièce : 5 ct. ; le cent : 80 ct.

Les droits politiques actuels des femmes : 1 feuille volante, à encarter dans la brochure de Morsier, ou à distribuer séparément pour la propagande. Le cent : 2 fr. 50 ; les 10 : 25 cent.

Cartes postales suffragistes illustrées (dessins originaux de M^{lle} Nath. LACHENAL) 3 séries. La carte : 10 cent. Le cent : 8 f.

Anton SUTER : *Le droit de vote des femmes au Parlement vaudois*. 1 broch. : 10 centimes.

H. de MÜLINEN et P. CHAPONNIÈRE-CHAIX : *La revision constitutionnelle fédérale et les droits politiques des femmes suisses*. 1 broch. : 20 ct. ; les 10 : 1 fr. 50.

F. GUILLERMET : *La Vie Suisse (Le Frein ; Et nous ? ; Des arguments neufs, s, v. p.)* Chaque brochure : 75 centimes.

Id. *La Ligue des femmes de bonne volonté*. 1 br. : fr. 1.60.

A. DE MADAY : *Le droit des femmes au travail*. 1 vol. : 3 fr. 50.

Id. *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes*. 1 brochure : 75 centimes.

A. ZOLLIKOFER : *Enquête sur les conditions de travail des garde-malades en Suisse*. 1 broch. : 50 centimes.

Walter RAUSCHENBUSCH : *Le Plat de Lentilles*. 1 petit vol. : 2 f. 40

E. RUDOLPH : *L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. 1 broch. : 10 centimes.

M^{lle} A. MAYOR : *La Tutelle féminine*. 1 brochure : 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure : 25 centimes.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D^r ALFRED-VINCENT, 10